



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des ressources humaines Division des personnels d'Encadrement, IATSS

Direction des ressources humaines
Division des personnels d'Encadrement, IATSS
Affaire suivie par : Soline BLONDEEL
Tél : 04 73 99 31 32
Mél : soline.blondeel@ac-clermont.fr

Clermont-Ferrand, le 6 septembre 2021

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant droits et dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;

ARRETE

Article unique :

Les personnels ATRF dont les noms suivent, sont proposés à l'inscription au Tableau d'Avancement ATRF P2 au titre de l'année 2021 :

RANG	NOM - PRENOM	GRADE	AFFECTATION ACTUELLE
N°1	Mme ALARD Patricia	ATRF	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
N°2	Mme BARLAND Florence	ATRF	IUT UCA
N°3	M. DELCROS Jean-Michel	ATRF	DSDEN DU CANTAL
N°4	M. ESTEL Laurent	ATRF	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
N°5	M. MORIN Alexandre	ATRF	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
N°6	M. ROJOT Daniel	ATRF	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
N°7	M. SALAZARD Julien	ATRF	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE



Pour le Recteur et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie,

Tanguy CAVÉ

For the Rector and by delegation,
The Secretary General of the Academy,



Isidore CAMÉ